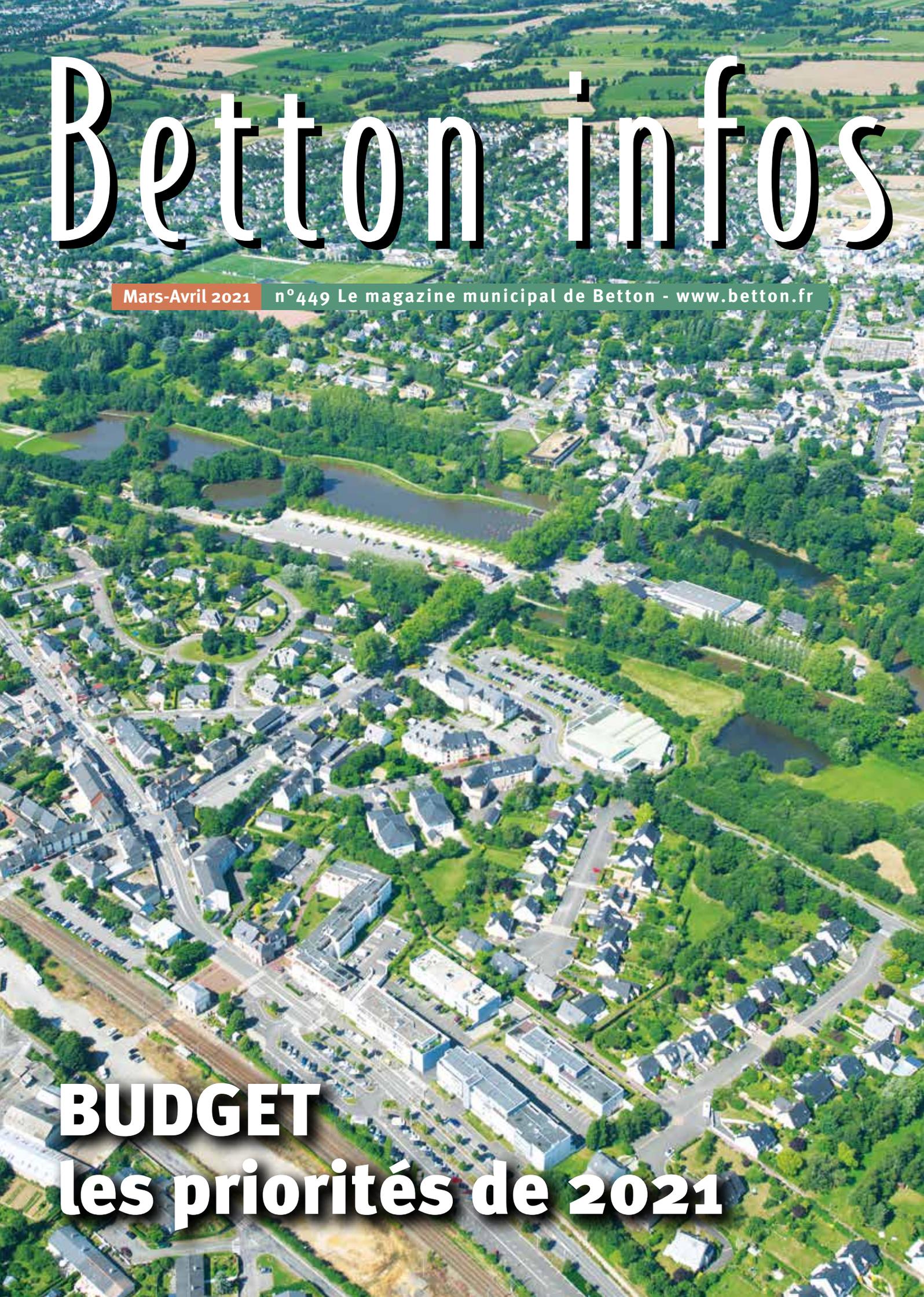


# Betton infos



Mars-Avril 2021

n°449 Le magazine municipal de Betton - [www.betton.fr](http://www.betton.fr)

**BUDGET**  
**les priorités de 2021**

## Actualités

### ■ Restructuration d'une ligne haute tension

ENEDIS, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, procède actuellement à la restructuration du départ moyenne tension 20 000 volts, nommé ROULEFORT, pour pallier aux défauts sur le réseau qui ont provoqué des coupures de courant répétées à l'Ouest et au Nord de l'agglomération ces dernières années.

Prévue jusqu'à fin mars, l'opération comprend principalement les travaux d'enfouissement de la ligne haute tension et la pose ou la modification de postes de transformation.

Sont concernés les lieux-dits : Le Champ Roussel, La Planchette, La Haute Touche, La Roussardière, La Cour du Maine, La Noë Huet, Le Sabot d'Or et Le Ceriseret.

Service ENEDIS : 09 69 32 18 79.

### ■ La boutique mobile SNCF

La boutique mobile SNCF TER BreizhGo vous fait découvrir et vous conseille sur les alternatives à la voiture solo pour les déplacements du quotidien. Elle sera présente les **18 et 25 mars** et les **jeudis du mois d'avril** de 14h30 à 17h30, place de la Gare ainsi que les **dimanches 28 mars et 25 avril** à l'occasion du marché.

### ■ Aide aux aidants

Les prochaines réunions de l'aide aux aidants auront lieu les **mercredis 31 mars et 28 avril** à 14h30 à la résidence de l'Îlle. Au programme de ces deux dates : une séance de sophrologie et un temps d'échanges sur le thème des aides financières et les solutions de répit pour les aidants. Renseignements et inscriptions au 02 99 55 77 93 ou à l'accueil de la résidence.

### ■ Collecte de sang

Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19, la collecte de sang doit absolument se poursuivre pour répondre aux besoins des

### Travaux SNCF : fermetures provisoires de passages à niveau

La SNCF va procéder à la rénovation de la voie ferrée aux passages à niveau de Bel Air et du Landret **entre le 8 et le 28 avril**. Cette opération a pour but de remplacer les rails, traverses et ballast, de changer les platelages et de réaliser la réfection des enrobés.

Les travaux, réalisés de nuit, vont nécessiter la fermeture temporaire, en continu, de ces deux passages à niveau, à la circulation des véhicules ainsi qu'à celle des piétons. Des déviations vont être mises en place. Elles seront accompagnées d'une signalisation adaptée.

• Le passage à niveau du Landret (PN 8) sera fermé du **8 au 23 avril**.

• Le passage à niveau de Bel Air (PN5) sera fermé du **15 au 28 avril**.

Le circuit de collecte des déchets va également connaître des modifications au lieu-dit Bourg Nouveau et sur la rue du Landret pendant la période de travaux. Un courrier d'information sera adressé aux riverains.



patients pour lesquels les transfusions sont vitales. Ainsi, l'Établissement Français du Sang continue d'accueillir, sur rendez-vous, les donneurs. Une collecte se tiendra le **samedi 24 avril** de 9 h à 15 h 30, à l'espace Anita Conti. Inscriptions en ligne sur : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

### ■ Le printemps arrive : protégez vos poules des renards !

Avec l'arrivée du printemps, vos poulailers risquent d'avoir la visite des renards et celle-ci ne sera certainement pas la bienvenue. Lorsque vous constatez les premières disparitions de vos volailles ou les détériorations de vos poulailers, vous pouvez contacter l'association de défense contre les organismes indésirables nuisibles de Betton afin de clarifier ce désagrément avec l'assistance d'un piègeur agréé. Informations : 06 07 21 61 79 [www.association-contre-les-organismes-nuisibles.com](http://www.association-contre-les-organismes-nuisibles.com)

### ■ Opération de broyage des végétaux

Rennes Métropole organise une opération de broyage des végétaux le **mercredi 14 avril** de 14h à 18h à la déchèterie de la Noë Huet à Betton.

Plus d'informations au 0 800 01 14 31 ou en ligne sur [dechets.rennesmetropole.fr](http://dechets.rennesmetropole.fr).

### ■ Retransmission des conseils municipaux

Au regard des contraintes qu'impose la crise sanitaire et afin de respecter le principe de publicité des débats, le conseil municipal du 10 février a été diffusé en direct sur la chaîne YouTube de la Ville. Ainsi, la Maire, Laurence Besserve, a souhaité, en lien avec l'équipe municipale, reconduire l'opération pour les prochains conseils municipaux. Ils auront lieu les 24 mars, 19 mai, 7 juillet, 29 septembre, 9 novembre et 15 décembre. Vous pouvez suivre le conseil municipal en direct sur [betton.fr](http://betton.fr) ou sur la chaîne YouTube @Villedebetton. Ces informations sont données sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires.

### ■ Travaux au centre commercial du Trégor : vos commerces restent ouverts

Des travaux de rénovation de la toiture du centre commercial du Trégor vont être réalisés au mois d'avril. Quelques désagréments sont à prévoir pour les usagers mais les commerces resteront ouverts et accessibles pendant toute la durée des travaux.

### ■ Mairie : horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Samedi : permanence état civil de 9h à 12h

Passeports et cartes d'identité sur rendez-vous

[mairie-info@betton.fr](mailto:mairie-info@betton.fr)

[www.betton.fr](http://www.betton.fr) - 02 99 55 81 01

### Le Pôle Aménagement de la Ville est ouvert au public :

- Lundi et mardi de 13h30 à 17h

- Mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30

### Le CCAS/PAE : horaires d'ouverture

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30

- Mercredi de 10h à 12h

- Mardi et jeudi de 14h à 17h (sur rendez-vous)

Rendez-vous possibles sur d'autres créneaux



#### 4 à 7 ■ VIE MUNICIPALE

Conseil municipal du 10 février  
Appel à candidature au conseil local du commerce équitable  
Subventions : un soutien à la vie des associations

#### 6 ■ SOLIDARITÉS

La Ville analyse ses besoins sociaux  
CIGALES cherchent fourmis !

#### 7 ■ JEUNESSE

Appel à la population : Projet *Caravane*  
Trois accueils de loisirs, un objectif commun  
Les Lives Instagram des Anim'

#### 8 et 9 ■ VIE ÉCONOMIQUE

Les activités agricoles bettonnaises

#### 10 et 11 ■ DOSSIER

Un Budget 2021 : maîtrisé et responsable

#### 12 ■ LA CONFLUENCE

Concerts reportés... On se retrouve très bientôt !

#### 13 ■ MÉDIATHÈQUE

Prix littéraire Petite enfance  
Les rendez-vous  
Dans la peau d'un.e documentariste

#### 14 ■ ASSOCIATIONS

Des ateliers d'autodéfense pour toutes  
Actualités des associations

#### 15 ■ PORTRAITS ASSOCIATIFS

Association TÉGO  
Les Coquelicots

#### 16 à 18 ■ ENVIRONNEMENT

Idée de sortie, à cheval ou en attelage : des circuits clé en main aux portes de Betton  
Grand Défi Énergie et Eau 2020 : la Ville remporte 3 prix  
Semaine pour des alternatives aux pesticides : ensemble cultivons l'avenir !  
Nuisances sonores : choisir le bon moment, c'est moins gênant !

#### 18 ■ EXPRESSION DE L'OPPOSITION

#### 19 et 20 ■ AGENDA, CLIN D'OEIL

Dans le cadre du débat d'orientation budgétaire, nous vous avons présenté nos perspectives d'investissement pour la période de 2021 à 2024, à hauteur de 2,5 millions par an. Il s'agit principalement des travaux de rénovation des écoles des Omblais et de la Haye-Renaud, du rachat et de la réhabilitation du Prieuré, de la réalisation d'une piste d'athlétisme, de la création de la trémie sous la voie ferrée et de différents aménagements de sécurité et de voirie en faveur des piétons et cycles.

Le 10 février, en conseil municipal, le budget 2021 a été présenté et voté. Il s'inscrit, d'une part, dans une transition, de par les investissements engagés précédemment et, d'autre part, dans la perspective de répondre à vos attentes dans les secteurs que nous avons identifiés comme étant prioritaires :

- la petite enfance avec l'évolution de la halte-garderie en multi-accueil,
- la vie scolaire et la jeunesse en confortant les temps périscolaires et en investissant dans les écoles,
- la vie associative grâce aux subventions et à la mise à disposition d'équipements et de matériels,
- la solidarité par le renforcement des services municipaux, l'analyse des besoins sociaux et une tarification solidaire.

Quant à la rénovation de nos équipements et espaces publics, elle sera menée en ayant pour objectifs : l'accessibilité, la réduction des consommations énergétiques, l'optimisation des usages et l'amélioration de la qualité de vie.

Ces réalisations se feront dans la concertation, garante de solutions adaptées et partagées, en nous appuyant sur la démarche initiée dès le début de notre mandat :

- les rencontres régulières et des temps d'échange avec les citoyens, les associations et les différents partenaires dont les écoles,
- la mise en place et l'animation du Conseil des mobilités,
- l'appel à participation dans le cadre de l'analyse des besoins sociaux ou du conseil local du commerce équitable.

Le soutien à la vie économique locale se traduit également dans nos choix budgétaires. Ainsi, par exemple, l'activité économique agricole présente sur les deux tiers de la surface de notre territoire, doit faire face à de multiples enjeux : le maintien de l'agriculture tout en conciliant l'accueil de population ainsi que la réussite de la transition agricole et alimentaire par l'évolution des pratiques professionnelles et la sensibilisation des consommateurs à l'alimentation responsable. La Ville de Betton a augmenté la proportion de produits biologiques et durables dans la restauration municipale et atteint ainsi, au 1<sup>er</sup> janvier 2021, 30 % de produits bio auxquels s'ajoutent 14 % de produits durables.

Parce qu'au-delà de la gestion des finances, le budget traduit des actes politiques, vous pouvez compter sur notre implication à mettre en œuvre nos engagements.

Laurence Besserve, Maire



@VilledetBetton

**Les événements annoncés dans ce Betton Infos sont susceptibles d'être modifiés ou annulés en fonction de l'évolution de l'épidémie de Covid-19.**  
**Renseignements : Mairie de Betton : 02 99 55 81 01**

## CONSEIL MUNICIPAL

du 10 février

### Modification de la carte scolaire

Le découpage de la carte scolaire de Betton en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 s'appuie sur l'implantation géographique des écoles publiques de la Haye Renaud, des Mézières et des Omblais. Il vise à une répartition équilibrée des élèves en fonction de leurs adresses et à conserver une mixité sociale. Compte tenu de l'urbanisation de nouveaux quartiers à l'Est de la commune (ZAC de la Plesse) et au Nord (La Forge) ainsi que du ralentissement démographique des classes d'âge concernées par une scolarisation en maternelle et élémentaire à l'Ouest de la commune, une nouvelle sectorisation sera mise en application pour la rentrée de septembre 2021. Ainsi, les enfants du secteur compris entre le canal et la voie ferrée et du secteur compris entre les rues du Trégor, de l'Arcoat, et l'avenue de l'Europe seront dirigés vers l'école des Omblais.

Toutefois, afin de ne pas bouleverser le fonctionnement des écoles et les organisations familiales, la nouvelle carte scolaire adoptée par la Ville sera mise en œuvre progressivement selon les modalités suivantes :

- Les nouvelles inscriptions d'enfant sans fratrie sont concernées par les nouveaux périmètres.
- Les enfants déjà scolarisés ont la possibilité de rester dans leurs écoles actuelles ou d'intégrer leurs nouvelles écoles de secteur. Les mêmes dispositions sont appliquées à la fratrie.

### Adhésion à Bretagne Rurale et Urbaine pour un Développement Durable (BRUDED)

Engagée depuis plusieurs années dans une démarche de développement durable, la Ville de Betton rejoint l'association BRUDED, un réseau d'échange d'expériences et d'initiatives de développement local durable entre collectivités. Cette adhésion annuelle permettra à la Ville d'être accompagnée par des chargés de projets et de disposer de ressources documentaires sur de nombreuses thématiques telles que : agriculture et restauration collective,



Environnement et biodiversité, Culture et tourisme, Mobilités, Aménagement, urbanisme et habitat, etc.

### Rapport d'activités et développement durable de Rennes Métropole

La Ville de Betton a pris acte du rapport d'activités et de développement durable de Rennes Métropole qui retrace l'ensemble de l'activité de l'établissement publics de coopération intercommunale de l'année 2019.

### Création d'une régie municipale « Production d'énergies renouvelables »

Les panneaux photovoltaïques installés sur la toiture de la salle des sports des Omblais destinés à son autoconsommation produisent un surplus d'électricité revendu par la Ville à EDF. La gestion

de cette revente étant assimilée à un SPIC (Service Public à Caractère Industriel et Commercial), la Ville a l'obligation de créer une régie dotée de l'autonomie financière. Cette nouvelle régie appelée « Productions d'énergies renouvelables » est administrée par un conseil d'exploitation composé de 3 membres dont 2 élus et un agent de la ville.

### Dénomination d'une nouvelle voie au Parc d'activités des Rignés

Une nouvelle voie a été créée en phase 2 des travaux en cours au Parc d'activités des Rignés. La Ville de Betton a voté la dénomination « Rue du Manoir des Rignés » en référence au lieu, par le passé.

**Prochain Conseil municipal :**  
Mercredi 24 mars à 18h

Retrouvez toutes les décisions du Conseil municipal sur [www.betton.fr](http://www.betton.fr)

## Appel à candidature au conseil local du commerce équitable



Lors du conseil municipal du 16 décembre 2020, la Ville de Betton a approuvé l'installation d'un nouveau conseil local pour le commerce équitable. Ce comité, composé d'élus, de représentants associatifs et d'acteurs économiques intéressés et sensibilisés à cette thématique, aura notamment pour mission d'impulser des actions d'information, de sensibilisation et de promotion du commerce équitable. Comprenant une dizaine de personnes, 2 places sont ouvertes à des citoyens bettonnais qualifiés dans ce domaine et enclins à s'engager dans la durée. **Vous souhaitez participer au conseil local du commerce équitable, écrivez-nous à [elus@betton.fr](mailto:elus@betton.fr).**

# Subventions : un soutien à la vie des associations

Les associations ont un rôle primordial dans l'animation et le développement de la commune. La Ville de Betton leur permet de mener à bien leurs activités à travers, notamment, le prêt de matériel, de salles et l'octroi de subventions. Cette année, la Municipalité leur a alloué, lors du vote du budget 2021 une somme globale de 492 891 €.

Le contexte sanitaire inédit que nous traversons met en difficulté la vie des associations. Le ralentissement, voire l'arrêt, des activités, l'impossibilité d'organiser des événements, l'affaiblissement de l'engagement bénévole et la mise en activité partielle des salariés ont engendré un manque à gagner conséquent pour nombre d'entre elles et une chute du nombre des adhérents pour d'autres.

La Ville de Betton réaffirme son soutien au monde associatif en mettant à disposition gratuitement des locaux, des matériels ou des véhicules mais aussi par l'attribution de subventions. En 2021, près de 500 000 € leur sont alloués.

## CULTURE 160 674 €

Courts en Betton	4 000 €
CUB (Café Utopique Betton)	2 000 €
École de Musique de Betton	136 000 €
Éveil	7 500 €
Festival de l'Ille	10 474 €
Objectif Image	300 €
Les productions du Petit Écolier	400 €

## SOLIDARITÉ - ÉCONOMIE - SOCIAL 19 437 €

A.C.S.E. 175	2 347 €
ADMR TUBA	500 €
ADOM+	1 700 €
A.D.P.C. 35 (Protection civile)	2 000 €
ADOT 35 (Association pour le don d'organes France)	200 €
APF	100 €
Banque alimentaire de Rennes	500 €
CIDF	800 €
Club sportif des sourds de Rennes	100 €
Épicerie du Canal	1 000 €
Fusion danse et Handicap	100 €
Handicap Services 35	200 €
Mouvement Vie Libre	260 €
Relais Services	9 300 €
Rêve de clown	200 €
Tous en Sel	130 €

## INTERNATIONAL 10 100 €

Betton Solidarités	3 000 €
Comité de Jumelage	5 000 €
DEFI	2 000 €
Les Enfants des rues de Pondichéry	100 €

## PETITE ENFANCE - PARENTALITÉ 141 600 €

3 Ailes	1 000 €
Multi Accueil Polichinelle	140 000 €
Parents Confiance Betton	600 €



### Thierry Fauchoux - Adjoint en charge de la vie associative et des sports

« Par la variété de leurs champs d'action et la diversité des activités qu'elles proposent, les associations sont au cœur de la dynamique de vie de notre ville. Elles favorisent la cohésion sociale et le vivre ensemble. Elles sont vectrices de citoyenneté, de participation, d'implication et d'épanouissement des habitants. Elles contribuent à l'éducation des plus jeunes et elles favorisent l'animation, l'attractivité et le rayonnement de notre territoire.

La Ville de Betton pose ainsi le fait associatif comme une complémentarité de l'action municipale inscrite dans une démarche de soutien, de coopération, de co-construction et de réflexions partagées. C'est d'autant plus important dans le contexte sanitaire que nous traversons et qui met en difficulté la vie des associations. Les responsables associatifs sont confrontés à des gestions administratives, humaines et financières devenues complexes et à des enjeux économiques qui peuvent perturber la mise en œuvre de leur projet associatif et de leur vocation sociale.

Conscients de la richesse que représente le tissu associatif pour notre ville, les élus souhaitent que la municipalité poursuive son rôle de facilitateur et de soutien à la vie des associations bettonnaises, dans le respect de ses capacités et de ses moyens. Les subventions en sont un exemple. »

## SPORT 149 080 €

Association Sportive Collège F.Truffaut	300 €
Association Tennis Bettonnais	4 000 €
Betton Twirling Sport	150 €
Club Sportif Bettonnais	138 730 €
Cochonnet Bettonnais	150 €
Cyclo Loisirs Bettonnais	200 €
DA.GY.BE	3 000 €
Dojo	2 200 €
Multisports loisirs	350 €

## ANIMATION 2 000 €

A.B.V.V.	600 €
Betton Ludique	100 €
G.D.C.E.C.	800 €
Les Jardins de l'Ille	250 €
Union des Pêcheurs	150 €
Vivre ensemble	100 €

## AUTRES SUBVENTIONS 10 000 €

Amicale du personnel communal	5 000 €
Subventions exceptionnelles	5 000 €

# La Ville analyse ses besoins sociaux

Afin de permettre à la ville de Betton et à son CCAS d'appréhender au mieux les enjeux sociaux de son territoire et les conséquences de l'évolution démographique de sa population, dans un contexte économique incertain, la municipalité s'engage dans la réalisation d'une analyse des besoins sociaux (ABS). Ce diagnostic vise à identifier l'évolution des besoins des bettonnais en matière sociale. Il constitue un outil indispensable à la mise en place de politiques sociales adaptées aux réalités locales. « *L'ABS servira d'aide à la décision pour permettre d'orienter notre politique sociale tout au long du mandat et de mobiliser l'ensemble des acteurs. Notre objectif est de travailler au service du développement social de la commune et de nous adapter aux nouveaux besoins des habitants.* », précise Frédéric Mignon adjoint en charge des Solidarités, de l'action sociale et de l'Économie sociale et solidaire.

L'ensemble des données collectées permettra la production d'un portrait socio-démographique partagé qui présentera les enjeux du territoire et fera émerger de nouvelles questions et problématiques sociales. Ce rapport d'analyse fera l'objet d'une présentation auprès du Conseil d'Administration du CCAS ainsi qu'au Conseil municipal. Pour mener à bien ce projet, le conseil municipal a ainsi voté, le 10 février, l'attribution d'une aide de 20 000 € à la réalisation de cette analyse.



## Appel à participation

La réussite du projet et la pertinence de l'analyse impliquent nécessairement la participation des citoyens à la démarche. À ce titre, un comité de suivi élargi va être mis en place avec des habitants volontaires. **Vous souhaitez participer à un projet social et apporter votre expertise, contactez le Centre Communal d'Action Sociale : [ccas@betton.fr](mailto:ccas@betton.fr) ou 02 99 55 79 53.**

# CIGALES cherchent fourmis !



Le Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire (Les CIGALES) est un mouvement national issu de l'économie sociale et solidaire construit sur le constat que chacun peut aider un concitoyen qui souhaite se lancer dans la création d'une entreprise favorable au dynamisme économique, social, culturel et environnemental local.

Soutien financier mais aussi humain (partage de compétences, d'expertises et de réseaux), les adhérents aux CIGALES se mobilisent sous différentes formes pour accompagner les porteurs de projets dans la réussite humaine et économique de leurs entreprises.

## Comment cela fonctionne ?

Le fonctionnement est simple : chaque membre verse chaque mois une somme à sa convenance. L'argent accumulé par le club est ensuite reversé au porteur du projet, sélectionné démocratiquement lors de rencontres dédiées. Un financement collectif et solidaire qui a fait ses preuves, puisqu'en 10 ans ce sont plus de 150 entrepreneurs qui ont été accompagnés par la cinquantaine de clubs CIGALES bretons dans les secteurs agricoles, alimentaires, énergétiques, artisanaux, commerciaux ou culturels.

## Rejoignez les cigaliers de Betton !

Vous souhaitez investir et soutenir des projets citoyens locaux ? Le club CIGALES bettonnais, déjà composé de 7 membres\* organise une réunion d'informations le **vendredi 26 Mars** à 20h (en visio ou présentiel en fonction des conditions sanitaires). Inscrivez-vous dès à présent sur : <https://www.eventbrite.fr/e/billets-presentation-du-club-cigales-rennes-nord-139886372907>

\*le statut d'indivision limite le nombre d'adhérents au club à 20 personnes.

■ Plus d'informations sur : [www.cigales-bretagne.org](http://www.cigales-bretagne.org)  
Renseignements : [alain.rennesson@orange.fr](mailto:alain.rennesson@orange.fr) ou 06 20 91 24 29

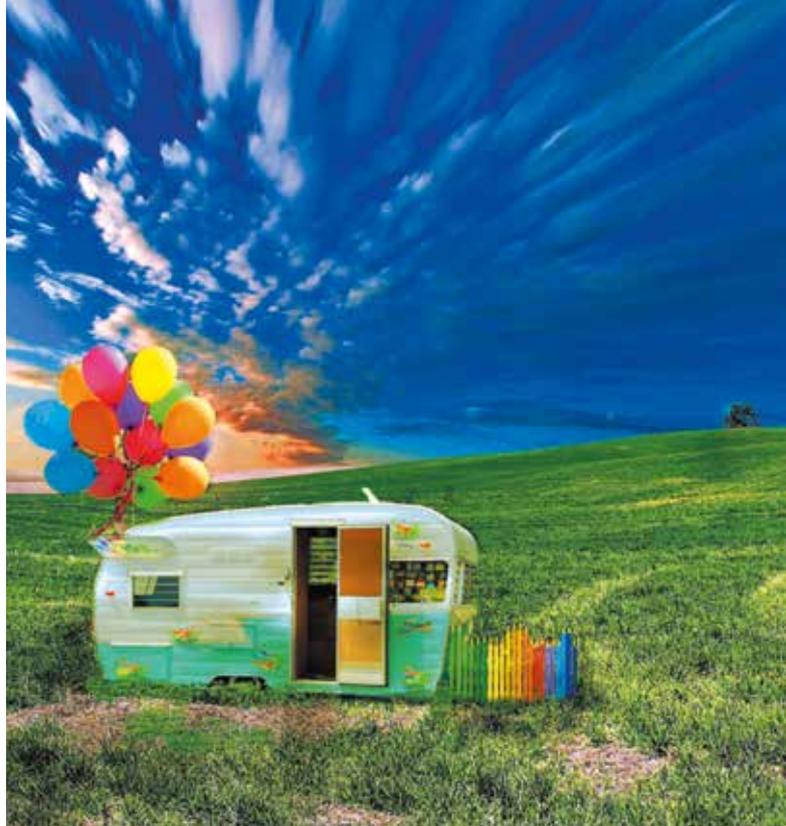
## Appel à la population : Projet Caravane

Le projet *Caravane* c'est le nouveau concept facilitateur de rencontres entre jeunes et habitants des quartiers de Betton impulsé par le service Jeunesse de la ville. Un espace mobile d'animations éphémères en tout genre imaginées par et pour les jeunes de 10 à 20 ans dont le lancement aura lieu cet été.

D'ici là, c'est à la générosité et à l'imagination citoyenne que le service Jeunesse fait appel pour que le projet *Caravane* aboutisse.

- Vous êtes propriétaire d'une caravane et vous souhaitez vous en séparer ? Nous sommes preneurs ! (don ou achat d'occasion)
- Vous êtes créatif, bricoleur et motivé pour donner un coup de pouce sur le chantier de customisation de la caravane ? Nous recherchons des bénévoles compétents en architecture, design, menuiserie et électricité. Rejoignez-nous !

■ Renseignements auprès du service Jeunesse : 06 76 37 03 02 et à l'adresse [animation@betton.fr](mailto:animation@betton.fr)



## Trois accueils de loisirs, un objectif commun

Lieux de vie, de partage et d'expérimentation, les accueils de loisirs (La Chaperonnais, Le Prieuré, Les Mézières) de la Ville de Betton accueillent les enfants âgés de 3 à 11 ans. Répartis sur 3 sites les mercredis (depuis février 2021), et 2 sites pendant les vacances scolaires, ils ont accès à des activités variées issues d'un projet pédagogique commun aux 3 directeurs de centre.



### Au cœur de ce projet pédagogique : la bienveillance, la participation et l'autonomie

Quel que soit le site d'accueil, il n'existe pas de journée type, ni de programme figé, les activités émergent et s'adaptent au fil de l'eau, fruits de l'imagination collective, celle des enfants et des animateurs. En toute spontanéité ! L'idée ? Que chaque enfant trouve sa place et vive pleinement son temps de loisirs.

### Un fil rouge : l'écoresponsabilité

Inscrit dans une démarche écoresponsable, le projet pédagogique priorise les activités « zéro gaspi et zéro déchet » et d'exploration de la nature. Sorties en forêt, constructions d'hôtels à insectes et autres inventions à partir de matériaux recyclables, etc., l'équipe d'animation veille à ce que les enfants trouvent du sens dans leurs actions, le tout dans un cadre de jeux, d'évolution et de découverte sécurisant.

■ Plus d'informations sur [www.betton.fr](http://www.betton.fr) rubrique Accueils de loisirs

## Les Lives Instagram des Anim'

Depuis le mois de janvier, Justine & Nina, les animatrices Jeunesse proposent des ateliers ludiques et créatifs en live sur instagram. Suivez les en direct via le compte @AnimBetton !

### Au programme du mois de mars

• **Mercredi 10 mars à 14h30 - Atelier cuisine :**  
Élaboration d'une boisson « Smoothie Énergie »  
Prévoir : 1 kiwi, 1 banane, du gingembre, 2 poignées d'épinards, 5 feuilles de basilic, 20 cl de lait animal ou végétal.

• **Mercredi 17 mars à 14h30 : Atelier « Zéro déchet »**  
Présentation des astuces alternatives zéro déchet qui font du bien à la planète.

• **Mercredi 31 mars à 14h30 - Atelier « Fabrication d'une bombe de bain »**

Prévoir : 45g de bicarbonate de soude, 22g de tensioactif SLSA, 23g d'acide citrique, 5g d'huile végétale d'amande douce, 30 gouttes de fragrance au choix.

# Les activités agricoles bet

Étendue sur 2 673 hectares, la commune de Betton est composée aux 2/3 de sa surface d'espaces naturels et agricoles (bois, milieux aquatiques, pâturages et cultures).

Avec ses 24 exploitations réparties sur l'ensemble du territoire, la ville se distingue par la variété de ses activités agricoles : céréales, lait, élevages de chevaux, de bovins, de porcs, de volailles, ou encore pépinière. Les agriculteurs travaillent collectivement pour cultiver ces diverses productions, un atout majeur pour Betton qui contribue à une gestion équilibrée de ses ressources et de ses espaces. Partez à la découverte du paysage agricole local.

## Le calendrier des travaux agricoles

### MARS - AVRIL

 Avant les semis, les sols sont préparés. Les fumiers (déjection animale mélangée à la paille), et les lisiers (déjection sans paille) conservés tout au long de l'année, sont épandus dans les champs. Ils fournissent un engrais organique naturel. Le travail du sol intervenant aussitôt après élimine les odeurs résultant de cette opération.

Les clôtures sont vérifiées et réparées en vue des pâturages des animaux qui vont sortir à nouveau. Le maïs commence à être semé.

Le blé, semé lors de l'automne précédent, fait l'objet de soins en perspective de la moisson estivale.

### MAI-JUIN

 Les foins, herbes séchées, sont coupés et stockés en prévision de l'hiver pour nourrir les animaux. L'herbe peut aussi être récoltée en ensilage.

### JUILLET - AOÛT

 Le blé, l'orge et autres céréales sont moissonnés. La paille issue des tiges de blés est ramassée. Peu nutritive, elle sera destinée à la litière des animaux durant l'hiver suivant.

Les terres, qui resteront sans culture jusqu'au mois de mai, sont ensemencées de graines de moutarde, de phacélie et de trèfle, notamment. Les plantes capteront les nitrates, protégeront les sols de l'érosion et l'enrichiront en matière organique lors de leur décomposition sous l'effet du froid et du gel.

### SEPTEMBRE - OCTOBRE

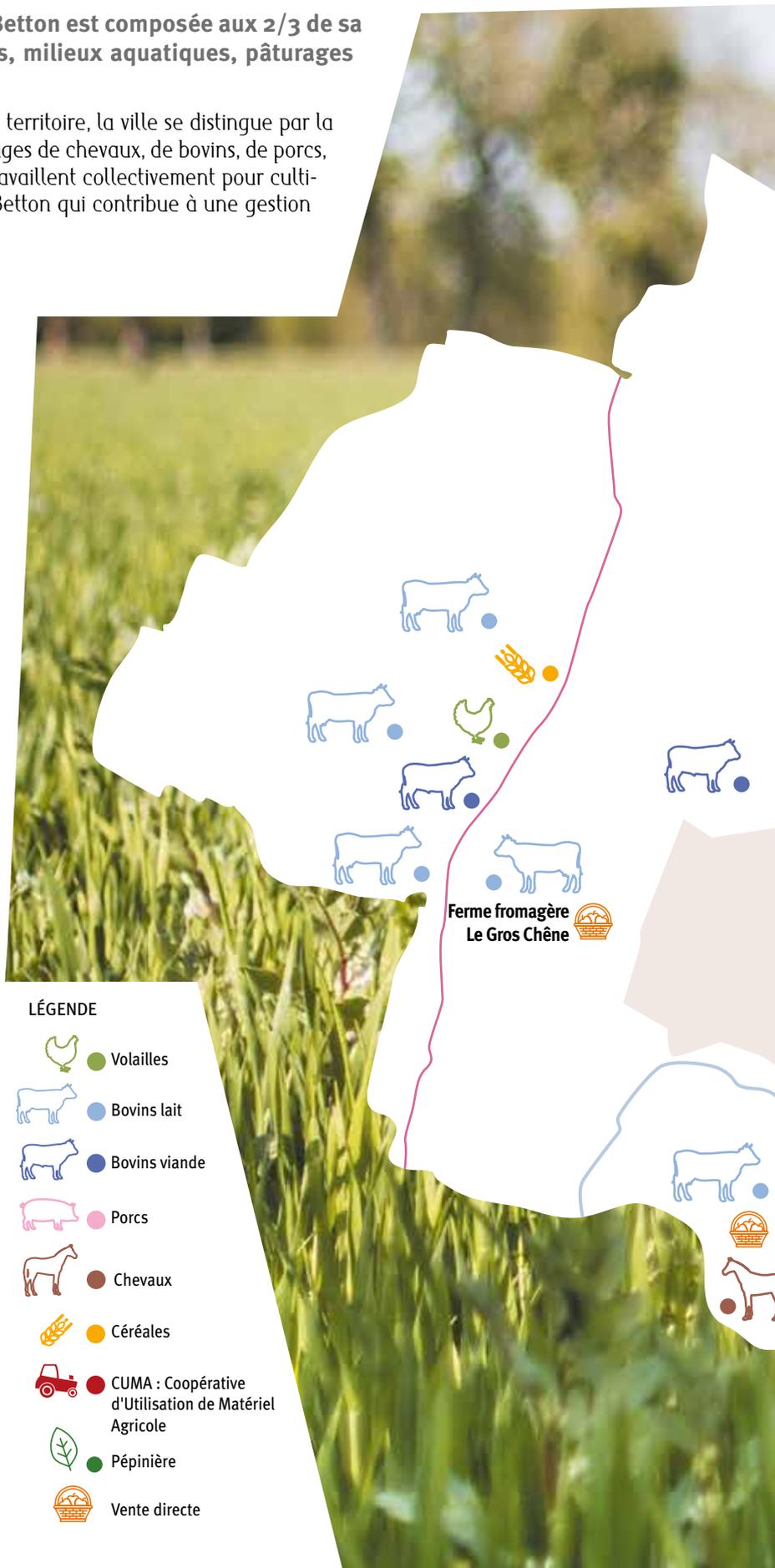
 Les maïs sont récoltés, broyés, tassés et conservés sous une grande bâche en vue de l'alimentation des bovins. Dans d'autres champs, seuls les épis sont récoltés et les grains conservés pour l'alimentation de la volaille, des porcs et des bovins.

### NOVEMBRE

 Le blé, l'orge et autres céréales sont semés.

### DÉCEMBRE - JANVIER - FÉVRIER

 Les animaux sont rentrés dans les étables, ce qui génère un travail accru pour les éleveurs. Les agriculteurs élaguent les arbres et coupent le bois.



### LÉGENDE

-  ● Volailles
-  ● Bovins lait
-  ● Bovins viande
-  ● Porcs
-  ● Chevaux
-  ● Céréales
-  ● CUMA : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole
-  ● Pépinière
-  ● Vente directe

# tonnaises

## QUELQUES CHIFFRES

24 sièges d'exploitations agricoles

38 exploitants

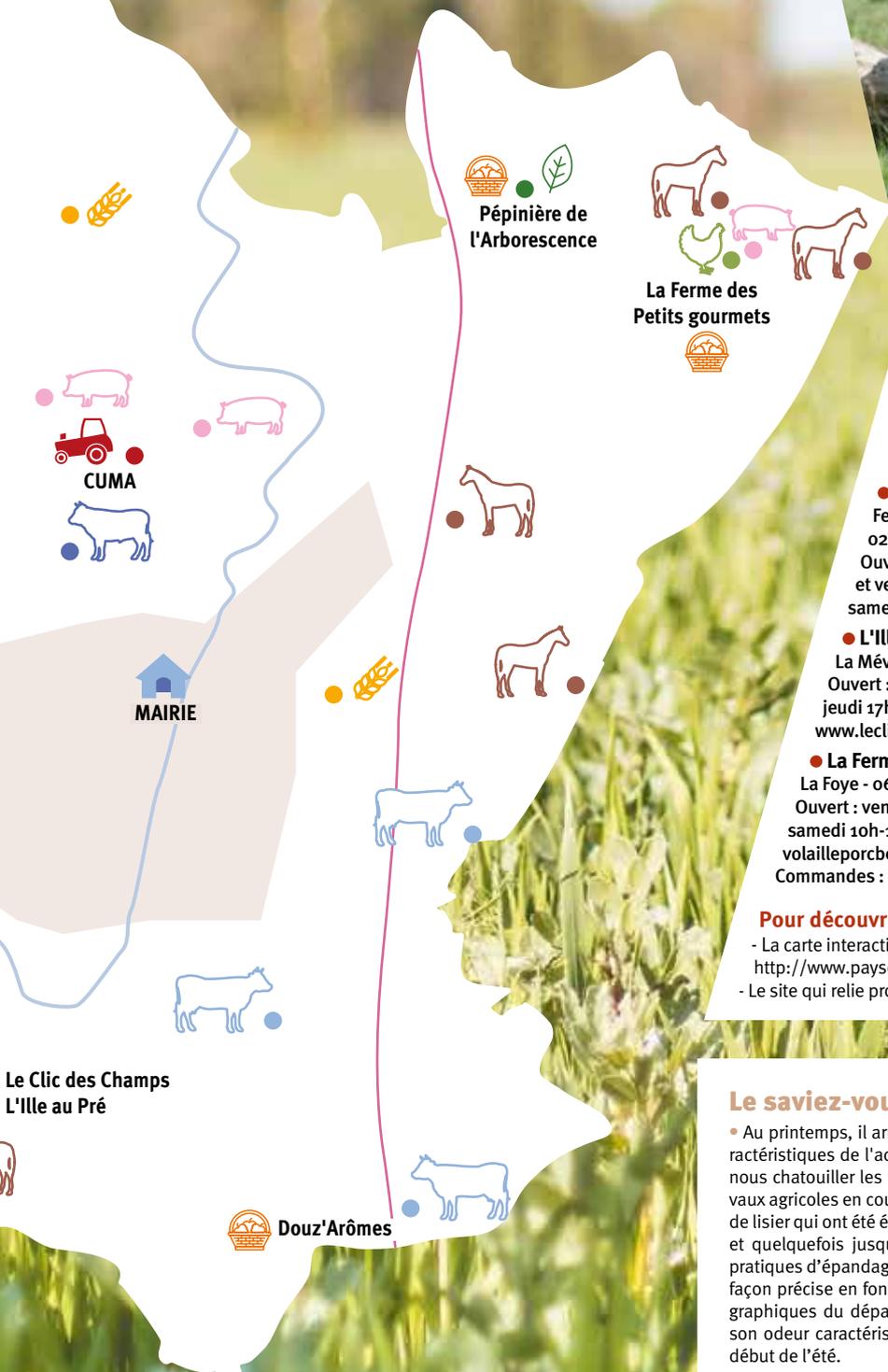
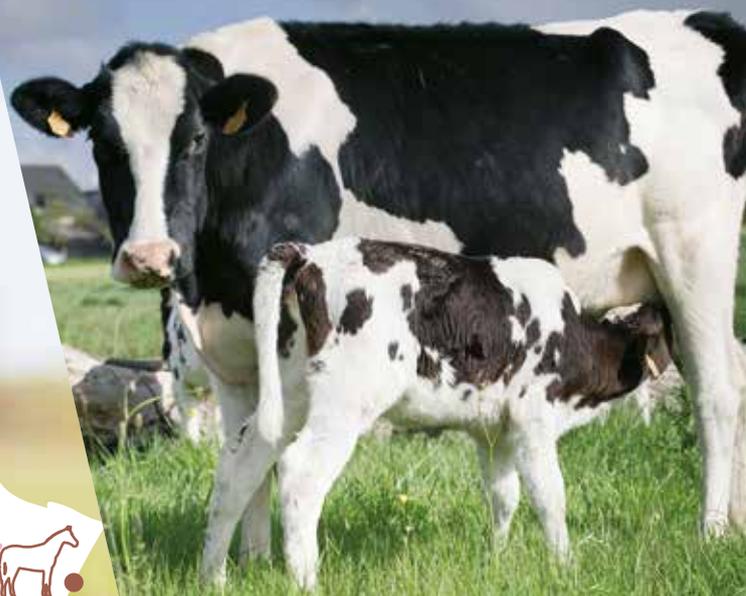
2/3 d'espaces naturels et agricoles

5 exploitations en vente directe

2 AMAP\* et 1 point de vente  
(Le Clic des Champs)

5 exploitations en Bio

\*Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne



## Les Produits de la ferme

Certains producteurs et éleveurs se sont investis dans la vente directe et/ou les circuits courts, ils mettent en avant de nouvelles façons de consommer.

### ● Douz'Arômes

Ferme de la Brandais  
02 99 27 79 26  
Ouvert : mardi, mercredi  
et vendredi 9h-19h,  
samedi 9h-17h.

### ● L'Îlle au Pré

La Mévrais - 06 11 93 18 91  
Ouvert : mercredi 10h-12h30,  
jeudi 17h-19h. Commandes :  
[www.leclideschamps.com](http://www.leclideschamps.com)

### ● La Ferme des petits gourmets

La Foye - 06 30 68 11 94  
Ouvert : vendredi 15h-18h30,  
samedi 10h-12h.  
[volailleporcbetton@hotmail.fr](mailto:volailleporcbetton@hotmail.fr)  
Commandes : [www.leclideschamps.com](http://www.leclideschamps.com)

### ● Le clic des champs

06 11 93 18 91  
[www.leclideschamps.com](http://www.leclideschamps.com)  
Commandes en ligne avant le lundi  
soir minuit. Livraison le jeudi soir à  
La Mévrais à Betton.

### ● Les pépinières de l'Arborescence

La Quinvrais - 06 81 38 30 26  
[www.pepinieres-arborescence.com](http://www.pepinieres-arborescence.com)  
Ouvert : samedi 10h-12h et 14h-18h.

### ● Ferme fromagère Le Gros Chêne

Le Gros Chêne - 06 82 43 11 49  
<https://fromagerielegroschene.fr/>  
Ouvert : mercredi et vendredi  
de 15h à 19h.

### Pour découvrir les initiatives près de chez vous :

- La carte interactive des producteurs locaux du Pays de Rennes :  
<http://www.paysderennes.fr/Decouvrez-nos-producteurs-locaux.html>
- Le site qui relie producteurs et consommateurs en Bretagne : [www.produits-locaux.bzh](http://www.produits-locaux.bzh)

## Le saviez-vous ?

- Au printemps, il arrive que des odeurs caractéristiques de l'activité agricole viennent nous chatouiller les narines. Issues des travaux agricoles en cours, il s'agit de fumier et de lisier qui ont été épandus avant les semis et quelquefois jusqu'à la fin de l'été (ces pratiques d'épandage sont réglementées de façon précise en fonction des secteurs géographiques du département). Le foin, avec son odeur caractéristique, nous rappelle le début de l'été.
- Les conditions météorologiques sont aussi déterminantes dans la réalisation

des travaux agricoles. Les agriculteurs les planifient en fonction des prévisions, de jour comme de nuit (ex : récolte de blé et de paille avant l'orage).

- Le coût des machines agricoles de grande taille étant élevé, les agriculteurs les achètent en commun au travers de la CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole). Au moment des moissons et autres grands travaux des champs, leur utilisation est ainsi optimisée pour permettre à chacun d'en bénéficier dans le temps qui lui est imparti.

# Un Budget 2021 maîtrisé et responsable

Le conseil municipal a voté, ce 10 février, le budget de la commune pour l'année 2021. Symbole des orientations politiques de la nouvelle municipalité, il montre un engagement fort et respectueux de l'environnement et du cadre de vie, tout comme une volonté d'investir pour les habitants. Aussi, ce budget sera axé, outre les investissements structurants, sur le développement des lieux d'accueil pour les familles, sur la participation citoyenne, sur la solidarité. Il visera dans un même temps à poursuivre le soutien au monde associatif, aux acteurs culturels et aux acteurs économiques.

## Les chiffres

Un budget de **19 millions €**

**11,9 millions** pour le fonctionnement

**7,1 millions** pour l'investissement

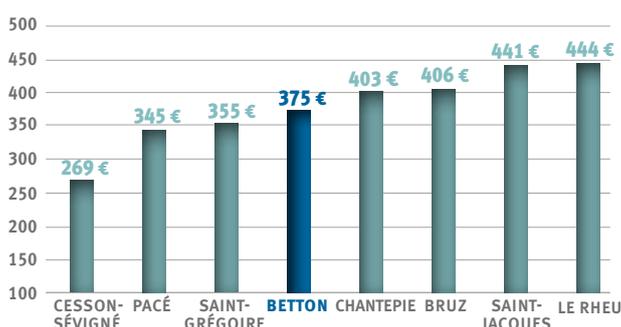
### ► Point sur la fiscalité

**Taxe d'habitation : exonération par tiers** entre 2021 et 2023 pour les **40 %** des bettonnais encore assujettis.

**Taxe foncière sur le bâti : + 1,95 point** (soit une hausse moyenne de **35 €** par contribuable).

**Taxe foncière sur le non bâti :** taux inchangé **37,94 %**

### ► Taxe foncière : comment se situe Betton ?



\*Impôt moyen payé en 2019 par foyer pour la part communale



## Trois questions à

**Quentin Jagorel**

Conseiller délégué aux finances

### Pourquoi l'augmentation du taux de taxe foncière est-elle nécessaire ?

Depuis 2002, la ville de Betton a consacré plus de 65 millions d'euros à l'investissement, soit environ 3,5 millions d'euros par an. Pendant près de vingt ans, les investissements importants de la commune ont pu être financés grâce aux recettes liées à la construction de lotissements, donc sans recours à l'emprunt et sans augmentation d'impôts.

Betton est l'une des seules communes du bassin rennais où le taux communal de taxe foncière n'a pas augmenté entre 2002 et 2020.

Aujourd'hui, l'effet combiné de la baisse tendancielle des dotations de l'État, de l'impact de la COVID sur les finances locales (environ 350 000 € pour la seule année 2020) et de la baisse des ressources des budgets annexes des lotissements communaux a pour conséquence de réduire les marges de manœuvre de la commune.

Face à cette situation, deux solutions sont envisageables : réduire l'investissement au strict minimum ou prévoir un plan d'investissement responsable et compatible avec cette nouvelle donne. Nous avons choisi la seconde option.

Pour financer son programme d'investissements, la ville va donc recourir à l'emprunt : entre 2018 et 2024, l'encours de la dette sera doublé, de 6 à 12 millions d'euros. Or cet emprunt ne peut être soutenable pour les finances de la commune qu'à la condition que la commune mobilise de nouvelles recettes pour pouvoir le rembourser. C'est le sens de cette augmentation de l'impôt foncier.

### Quel est l'impact de cette augmentation de la taxe foncière pour les Bettonnais ?

Le taux de la taxe foncière passera, en 2021, de 40,63 % à 42,58 %

(dont 1,73 % pour Rennes Métropole). Cela représente une hausse de 35 € par an en moyenne pour les propriétaires bettonnais.

Nous prenons cette décision d'augmentation dans un contexte de disparition progressive de la taxe d'habitation. En effet, pour les 40% de Bettonnais qui sont encore assujettis à cette taxe (et qui sont propriétaires pour la plupart), une exonération par tiers interviendra entre 2021 et 2023.

Cette décision d'augmentation modérée de la taxe foncière est non seulement saine pour les finances mais elle a surtout pour but de financer des services dont tous les Bettonnais pourront bénéficier, et notamment les plus fragiles d'entre nous.

### Peut-on dire que le plan d'investissement de la commune est minimal ?

La ville prévoit un plan d'investissement pour les années 2021 à 2024, à hauteur d'environ 2 millions d'euros par an : rachat et rénovation du Prieuré, rénovation du groupe scolaire de la Haye-Renaud, construction d'une nouvelle piste d'athlétisme, dépenses récurrentes d'équipement et d'entretien. Sans oublier que la commune financera également 15% de la trémie (passage sous la voie ferrée), prévue pour 2024 (soit près de 2 millions d'euros sur les 4 ans).

Ce plan tient compte à la fois des besoins en investissement de la commune et de ses capacités financières. Il semble contradictoire de dénoncer à la fois l'augmentation des impôts et la modération des investissements. Soyons clairs : un plan d'investissement plus massif devrait être nécessairement financé par de l'emprunt, donc tôt ou tard par une augmentation d'impôt plus importante. Ce n'est pas le choix que nous faisons.

# Pour 100 € dépensés en fonctionnement en 2021

**42 €**   
pour l'enfance, la jeunesse,  
le sport, la culture et  
les associations

**22 €**   
pour l'aménagement  
urbain et le cadre de vie

**18 €**   
pour la citoyenneté  
et la solidarité

**16 €**   
pour l'administration  
générale et les NTIC  
(Nouvelles Technologies de  
l'Information et de  
la communication)

**2 €**   
pour les intérêts  
de la dette

**12 millions d'euros  
d'investissement  
sur 6 ans**

*La Ville projette des investissements à hauteur de 12 millions d'euros durant la mandature, dont 3,6 millions d'investissements récurrents couvrant la rénovation des bâtiments, l'accessibilité, l'aménagement de liaisons douces et le renouvellement des matériels. À cela s'ajoute la participation à hauteur de 2 millions d'euros pour la réalisation du passage sous la voie ferrée.*

## Les Investissements structurants

**950 000 €** - Extension de l'école élémentaire de la Haye-Renaud

EN 2021



Création de la trémie

2021-2024



Participation de la ville à hauteur de 15 % (environ 2 millions d'euros) pour la réalisation du passage sous la voie ferrée.

**1 476 000 €** - Rénovation de l'école maternelle des Omblais

EN 2021



Création d'une piste d'athlétisme

2022-2023



**2 817 000 €** - Aménagements urbains

EN 2021



Groupes scolaire de La Haye-Renaud  
(rénovation-extension maternelle)

2022-2024



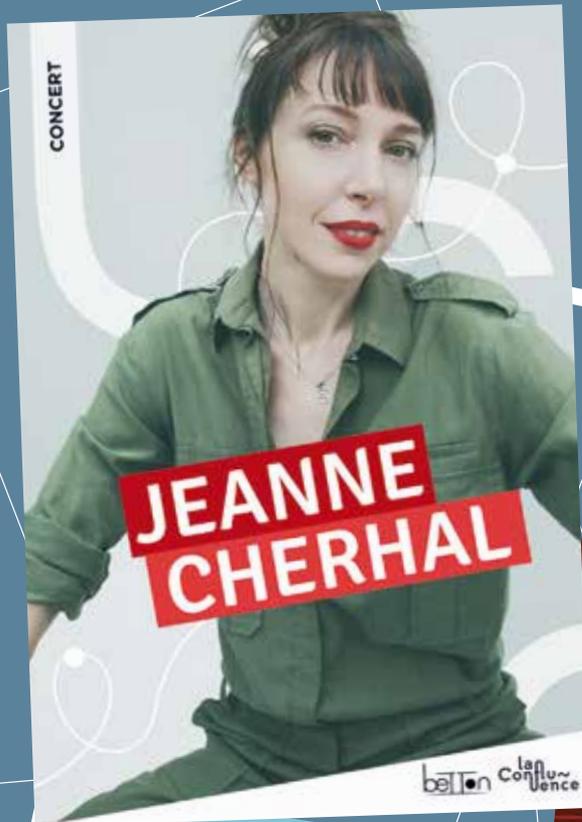
Rachat et rénovation du Prieuré

2022-2025



# CONCERTS REPORTÉS

la  
Conflu~  
ence



...On se retrouve  
très bientôt !

betton

# Les rendez-vous

## Prix littéraire Petite enfance

Cette année se tient la 1<sup>ère</sup> édition du Prix littéraire *Petite Enfance* organisé par le REPAM (Relais Enfants Parents Assistantes Maternelles) en partenariat avec des assistantes maternelles, la médiathèque, ainsi que la participation de la librairie Gargan'Mots. Un temps fort autour du livre pour les tout petits. 7 livres « coups de cœur » destinés aux enfants de moins de 3 ans ont été sélectionnés par le comité de lecture et sont soumis au vote des lecteurs. Interactif, drôle, poétique, surprenant, etc., chaque ouvrage est unique et vaut le détour !

### À vos votes !

Vous avez jusqu'au 1<sup>er</sup> juin pour emprunter, lire les 7 livres et élire votre préféré ! Les bulletins de vote sont à déposer dans l'urne à la médiathèque ou au REPAM.

Résultats en juin 2021 !

### La sélection

**1, 2, 3 Partons**, Delphine Chedru, Hélicium.

**Pip et Prune : la petite flaque**, Axel Scheffler, Galimard jeunesse.

**La promenade du petit bonhomme**, Lucie Félix, Les grandes personnes.

**Nous quand on sera grands**, Matthieu Maudet, Jean Leroy, l'École des loisirs.

**Roule Renard**, Atelier SAJE, Didier jeunesse.

**Un goûter parfait**, Chinatsu Watanabe, Bayard jeunesse.

**Choubidouwha**, Lucie Phan, l'École des loisirs.

■ Plus d'infos auprès de la médiathèque  
au 02 23 27 41 02 ou [mediatheque@betton.fr](mailto:mediatheque@betton.fr)  
et du REPAM au 02 99 55 33 45 ou [repam@betton.fr](mailto:repam@betton.fr)

### ■ Coup de pouce informatique

La médiathèque vous propose une aide personnalisée de 30 minutes avec l'animateur multimédia.  
3€50 la séance, sur rendez-vous.

### ■ Rimes et pouces

**Jeudi 18 mars à 9h30 et 10h30 et samedi 20 mars à 10h et 11h** : histoires et comptines sur le thème de la nature.  
*Pour les 0-3 ans.*

### ■ Jeudi de cinéma

**Jeudi 25 mars à 15h** : À la recherche de l'amour, une jeune femme décide de partir randonner dans les montagnes cévenoles. Une introspection drôle et touchante.  
*Amour & Randonnée. Durée : 97 mn - Tous publics*

**Jeudi 22 avril à 15h** : Dans un lotissement en province, trois voisins sont en prise avec les nouvelles technologies et les réseaux sociaux. Ensemble, ils décident de partir en guerre contre les géants d'internet...  
*Algorithme & comédie. Durée : 106 mn - Tous publics.*

### ■ Plein les mirettes

**Mercredi 28 avril à 16h**

Un zèbre demi-zébré décide de quitter son lieu de retraite et part à la recherche de ses rayures perdues.  
*Projection jeune public. Durée : 83 mn - à partir de 6 ans.*

### ■ Exposition : Il était une fois...

#### Contes en haïku

**Jusqu'au 30 avril** : Cette exposition interactive permet de plonger dans la découverte des contes, et de parcourir le livre d'Agnès Domergue et Cécile Hudrisier de façon ludique.  
*Exposition prêtée par la médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine. À découvrir dans l'espace jeunesse.*

### Plus d'infos

Programation détaillée en ligne sur le site de la médiathèque.  
Les animations sont gratuites, à l'exception des ateliers informatiques.  
Les réservations se font auprès de la médiathèque au 02 23 27 41 02 ou [mediatheque@betton.fr](mailto:mediatheque@betton.fr).

## Dans la peau d'un.e documentariste

Dans le cadre des Formations Civiques et Citoyennes proposées aux volontaires en Service Civique, l'association Courts en Betton organise 2 journées d'initiation à la pratique cinématographique et audiovisuelle. Encadrés par les membres de l'association et du réalisateur rennais Damien Stein, les jeunes devront réaliser avec les outils numériques d'échange (skype) et de captation vidéo de leur quotidien (smartphone, webcam, etc.), des courts portraits vidéo, en interrogeant des Bettonnais et Bettonnaises sur des thèmes d'actualité et/ou de société. Ces portraits feront l'objet d'une diffusion au grand public lors de temps forts dédiés.

■ Dates de formation : Les 14 et 15 avril 2021  
Les 19 et 20 mai 2021 - De 10h00 à 18h00  
À la médiathèque ou en visioconférence selon les mesures sanitaires en vigueur.  
Inscriptions et informations en ligne sur : [www.courtsenbetton.com](http://www.courtsenbetton.com)  
(rubrique atelier) ou par mail à [coline@courtsenbetton.com](mailto:coline@courtsenbetton.com).



## Des ateliers d'autodéfense pour toutes



L'association Parents Confiance Betton, en partenariat avec le collègue François Truffaut, organise des stages d'autodéfense à destination des femmes et des adolescentes, à partir de 12 ans.

La méthode *Riposte* est issue du programme Action du Centre de prévention des agressions de Montréal. Les objectifs sont simples : se réapproprier son corps, prendre conscience de ses ressources et de ses forces et ainsi augmenter sa confiance en soi, diminuer ses peurs et se sentir plus libre. Il s'agit d'une approche adaptée à toutes, femme, mère, grand-mère ou jeune fille, quel que soit son âge et sa condition physique. Les animatrices qui encadrent ces stages sont formées et diplômées.

« Il n'est pas toujours facile de riposter, de trouver le bon ton. Avec ce projet, l'association travaille à visibiliser et à réduire les inégalités entre hommes et femmes et les agressions spécifiques faites aux femmes et aux filles. Chacun a le droit à la sécurité, à la force et à la liberté ! », argumente Irma Poulard, Présidente de Parents Confiance Betton.

Ces stages s'inscrivent dans le cadre des actions de parentalité développées par l'association bettonnaise. Organisés au mois de mars, ils ont été victimes de leur succès puisqu'ils sont complets de longue date. L'association travaille actuellement avec les institutions et les structures sociales, à la reprogrammation d'un nouvel événement.

### Pratique

■ Plus d'informations à [parentsconfiance.betton@gmail.com](mailto:parentsconfiance.betton@gmail.com).

## Collecte des déchets verts

L'association Relais Services assure la collecte des déchets verts auprès de ses adhérents tous les mardis matins de mars à novembre. Un camion fait le tour de la commune pour ramasser tontes de gazon, tailles de haies, feuilles mortes, émondages d'arbres et branchages.

Plus de 400 foyers profitent actuellement de ce service. L'abonnement annuel varie de 56 à 69 €, en fonction de la zone collectée (adhésion à l'association incluse).

### Pratique

■ Relais Services - 34 avenue d'Armorique  
02 99 55 82 82 - [relaiservices@gmail.com](mailto:relaiservices@gmail.com) - [www.servicesproximitebetton.fr](http://www.servicesproximitebetton.fr)

## Yoga les cours continuent

En dépit de la situation sanitaire actuelle, l'association ADP Yoga continue à dispenser ses 9 cours hebdomadaires en visioconférence. Une manière de maintenir le lien entre les élèves et les enseignantes et de favoriser le bien être psychologique et physique, indispensables en cette période.

## Betton Solidarités soirée annuelle

Betton Solidarités envisage sa soirée annuelle le **samedi 24 avril**, à partir de 17h, à La Confluence, **si les conditions sanitaires le permettent**. La conférence proposée aura pour thème : *Covid : impacts sur nos partenaires, les migrants et Betton Solidarités*.

Renseignements et pré-réservations auprès de Jean-Marc Berthet : [bettonsolidarites@laposte.net](mailto:bettonsolidarites@laposte.net) ou au 02 99 55 86 79.

## École de pêche reprise des cours

L'Atelier Pêche et Nature vous donne rendez-vous chaque mercredi, de 14h à 17h, à compter **du 31 mars et jusqu'au 30 juin** pour ses cours. Inscription possible à partir de 9 ans. La carte de Pêche de l'Union des Pêcheurs à la ligne de Rennes et de la Région est obligatoire. Vous pouvez vous la procurer auprès de l'un des dépositaires de L'Union des Pêcheurs soit au Décathlon de Betton ou directement en ligne à [www.cartedepêche.fr](http://www.cartedepêche.fr).

### Pratique

■ Pour plus de renseignements :  
[ecoledepeche35@orange.fr](mailto:ecoledepeche35@orange.fr) - [www.ecoledepeche35betton.com](http://www.ecoledepeche35betton.com)  
06 07 21 61 79 - 06 85 02 35 48 - 06 41 49 50 74.

# Les traiteurs événementiels du Grand Ouest s'associent !



Au centre, Jérôme Faligot, traiteur à Betton et Président de l'association, entouré des Vice-présidents de régions du collectif des traiteurs événementiels du Grand Ouest, lors de la réunion de préparation avec le Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance.

**Domiciliée dans les locaux de Traiteur Faligot à Betton, l'association TÉGO (Traiteurs Événementiels du Grand Ouest) a vu le jour en décembre 2020. Objectifs ? Traverser au mieux la crise sanitaire et promouvoir l'image de cette profession auprès du grand public et des pouvoirs publics.**

« En 2020, notre profession a perdu environ 80 % de son chiffre d'affaires en raison des restrictions liées à la crise sanitaire. L'union faisant la force, il m'a semblé judicieux de créer un collectif de traiteurs événementiels pour porter les revendications de notre filière.

Il n'existait jusqu'alors aucune structure établie pour défendre nos intérêts », souligne Jérôme Faligot, Président de la nouvelle association. Contrairement aux « charcutiers-traiteurs » ayant pu poursuivre une partie de leurs activités dans leurs boutiques, les traiteurs événementiels ont subi de plein fouet la crise, voyant leurs événements annulés, reportés ou réduits à de faibles jauges. Avec des conséquences très dommageables pour leurs employés et leurs fournisseurs.

Pour l'heure, l'association compte une vingtaine d'adhérents implantés en Bretagne, Pays-de-la-Loire et Normandie. Encore en cours, le recrutement pourrait s'élargir par la suite au-delà du périmètre du Grand Ouest. Outre cette nouvelle instance de représentation auprès des élus et des pouvoirs publics, les adhérents signataires d'une charte d'engagement écoresponsable pour défendre un label Qualité bénéficient d'un outil commercial et de communication vis-à-vis des clients.

Début mars, l'association qui se projette déjà dans l'après-covid a pu faire entendre sa voix à l'occasion d'une visioconférence avec un conseiller du Ministre de l'économie, avec l'espoir d'obtenir un soutien financier spécifique dont le prolongement au-delà de la période d'état d'urgence permettrait d'accompagner le redémarrage des activités. « Spécialistes de la réception, nous espérons dès que possible avoir le grand plaisir de vous servir à nouveau à l'occasion de grands événements », veut croire Jérôme Faligot.

## Pratique

■ Association TÉGO - 10 rue de l'Illet - ZA de la Basse Robinais  
02 23 27 82 21 - contact.tegotraiteur@gmail.com

# Les Coquelicots sèment leurs graines à Betton

Créée en octobre 2020 suite à l'arrêt de l'appel national à la résistance pour l'interdiction des pesticides « Nous voulons des coquelicots », l'association des Coquelicots de Betton prend le relais localement.



Lanceurs d'alerte sur les questions sanitaires et environnementales, les Coquelicots de Betton focalisent leurs actions autour de trois axes : la santé, l'agriculture et l'alimentation. À cette fin, l'association organise des actions de sensibilisation et de mobilisation (ex. : débat au Café Associatif de Betton, animations sur le marché en avril, etc.) auxquelles elle invite les Bettonnais à se joindre pour accélérer la transition agro-écologique au service d'une alimentation saine, durable, locale et de la sauvegarde environnementale. Ces actions reposent sur le Pacte de transition écologique\* qui dresse la liste des mesures à mettre en œuvre en ce sens à l'échelle locale.

## Vous souhaitez soutenir et /ou adhérer aux Coquelicots ?

Rendez-vous sur le site de l'association :

<https://lescoquelicotsdebetton.jimdofree.com>

Contact : Jean-Luc Herrouin - 06 75 29 49 57

\*Le Pacte de transition écologique est un outil visant à inspirer et accompagner les habitants et les élus locaux qui souhaitent œuvrer à transformer nos communes. Il a été rédigé par Les Coquelicots au moment des élections municipales conjointement avec l'association Soutien Victimes des pesticides de l'Ouest.

# Idée de sortie, à cheval ou en attelage : des circuits clé en main aux portes de Betton

Dans le Betton Infos du mois de février, nous vous suggérons d'arpenter la ville à pied. Et si vous voulez tenter par une randonnée à cheval ? Betton se caractérise aussi par la présence de nombreux chevaux, c'est l'occasion !

Cavaliers expérimentés ou débutants, enfourchez votre monture et partez à la (re)découverte de la forêt de Rennes. Située à la lisière de Betton et au cœur d'un réseau de plus de 60 kms de parcours balisés, la forêt de Rennes est un espace propice à l'évasion équestre. Une boucle périmétrale de 32 kms, des transversales verticales nord/sud et horizontales est/ouest, des liaisons et des connexions avec les différents centres équestres autour de la forêt et avec les circuits sortants... Une grande combinaison de circuits à la carte existe pour tous les niveaux, à dos de cheval ou en attelage.

Entretenus et protégés par l'Association à Cheval en Ille-et-Vilaine (AACIV) en partenariat avec l'Office National des Forêts, ces circuits sont accessibles toute l'année. Une alternative aux balades à pied ou à vélos pour découvrir la forêt au fil des saisons !

■ Plus d'infos sur les circuits et cartes à télécharger sur le site de l'association à cheval en Ille-et-Vilaine : [www.aaciv.com](http://www.aaciv.com)



Crédit photo : AACIV.

## POUR DES BALADES ENCADRÉES AU DÉPART DE BETTON

### Centre équestre CWR FFOREST

La Foye, Route de Saint-Sulpice - 06 12 52 41 60  
nathoussais@orange.fr - [www.cwrfforest.club](http://www.cwrfforest.club)

### Centre équestre La Petite Hublais

La Petite Hublais - 02 99 55 80 13  
lapetitehublais@gmail.com - [www.lapetitehublais.fr](http://www.lapetitehublais.fr)

# Semaine pour des alternatives aux pesticides



Du 20 au 30 mars c'est la Semaine pour les alternatives aux pesticides qui vise à informer les citoyens sur les enjeux sanitaires et environnementaux des pesticides et sur les alternatives existantes. Cette année, la souveraineté alimentaire est à l'honneur.

Pour la 9<sup>ème</sup> édition consécutive, la Ville de Betton se mobilise en proposant des animations d'information et de sensibilisation, sur le terrain et en ligne, pour les petits et les grands.

## LES RENDEZ-VOUS BETTONNAIS

### Exposition *Des communes, des jardins sans pesticides... Pourquoi ? Comment ?*

Dimanche 21 mars

Rendez-vous sur le marché pour rencontrer les professionnels du Syndicat du Bassin versant de l'Ille et de l'Illet et du Syndicat Mixte de Gestion de l'eau potable d'Ille et Vilaine qui vous

# Grand Défi Énergie et Eau 2020 : la Ville remporte 3 prix !

Du 23 novembre au 6 décembre dernier, comme chaque année, l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Rennes et ses partenaires a organisé le Grand Défi Énergie et Eau qui a réuni 14 communes du Pays de Rennes autour d'une compétition ludique et conviviale visant à faire la chasse aux économies d'eau et d'énergie au quotidien. Betton a également participé à ce défi, représentée par 23 familles, 2 commerces (Serendipity et Artichaut Banane and Co.), et la Ville avec deux bâtiments municipaux (la mairie et l'école des Mézières).

## Une mobilisation réussie

Pendant toute la durée de l'opération, les participants ont joué le jeu à leur échelle en adoptant les éco-gestes du quotidien pour réduire au maximum leur consommation et leurs factures (ex : privilégier la douche au bain, éteindre les appareils en veille, etc.). La remise des prix a eu lieu le 11 février dernier, et Betton a relevé le défi avec brio puisque la Ville s'est placée à la deuxième place des équipes les plus économes en eau (-21.7 % en 15 jours, soit -1174 litres d'eau), à la troisième place des foyers les plus économes\* (-11.1 %) et le salon de thé Serendipity a reçu le troisième prix pour le commerce le plus économe\*. Une mobilisation qui prouve que la transition écologique est à la portée de toutes et tous !

## Un engagement sur le long terme



La Ville poursuit son engagement en faveur d'un habitat plus durable. En plus du prêt d'une caméra thermique disponible depuis plusieurs années, la Ville étudie comment développer la mise à disposition d'outils pédagogiques complémentaires, tels que des compteurs d'eau pédagogiques, des mousses, des wattmètres,

etc. La sensibilisation à la sobriété énergétique et en eau sera aussi accentuée auprès des commerces et des équipes de la mairie. Enfin, le grand Grand Défi Énergie et Eau de l'ALEC sera reconduit en 2021, et Betton sera au rendez-vous, alors tenez-vous prêts !

*\*toutes consommations d'énergies et eau confondues*

■ **Retrouvez plus d'informations sur [www.betton.fr](http://www.betton.fr)**

# des : ensemble cultivons l'avenir !

présenteront l'exposition *Des communes, des jardins sans pesticides... Pourquoi ? Comment ?* Celle-ci retrace les impacts, les conséquences et les alternatives aux pesticides pour des rivières, des jardins, des espaces verts plus naturels et des assiettes plus saines. Profitez de ce temps d'animations pour faire le plein d'infos sur le grand et le petit cycle de l'eau !

## Exposition Graines d'artistes

**Dimanche 28 mars**

Venez admirer les œuvres créées par les enfants bettonnais des accueils de loisirs dans le cadre du concours national *Graines d'artistes*. Une jolie occasion de découvrir l'agriculture de demain imaginée par nos générations futures ! L'exposition sera présentée sur le marché.

## Des actions en ligne

Pendant toute la durée de l'opération, la Ville se fait le relais des outils et actions de mobilisation et de sensibilisation proposées par l'organisation de la Semaine et ses partenaires (Terre de sources, Agro bio 35, etc.) sur son site [www.betton.fr](http://www.betton.fr) et via sa page facebook @VilledeBetton.

## ET AILLEURS ?

Conférences, portes ouvertes de fermes, de moulins, de jardins, dégustations, ateliers, démonstrations, marchés, etc. Retrouvez tous les événements organisés sur l'ensemble du territoire national pendant la Semaine pour des alternatives aux pesticides sur [www.semaine-sans-pesticides.fr](http://www.semaine-sans-pesticides.fr).

## Le saviez-vous ?

La Loi Labbé n°2014 110 du 6 février 2014, visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires, interdit aux personnes publiques de les utiliser pour l'entretien des espaces publics depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Cette loi constitue une réelle avancée pour la protection de l'environnement et surtout de la santé des professionnels des espaces verts comme des citoyens. À Betton, labellisée Zéro Phyto en 2020, le désherbage du cimetière est désormais manuel et/ou thermique. Parallèlement, un travail d'identification des zones sur lesquelles il serait envisageable de réaliser un enherbement est en cours.

# Choisir le bon moment, c'est moins gênant !

Des travaux de rénovation, de bricolage ou de jardinage à réaliser ? Des règles existent afin d'éviter des nuisances sonores pour le voisinage.

L'usage d'outils ou d'appareils susceptibles de provoquer une gêne en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques et outils de percussions) est autorisé : **du lundi au vendredi entre 8 h et 12h30 et de 13h30 à 19h et le samedi de 8 h à 12h et de 14h à 18h.**

En dehors de ces horaires, les dimanches et les jours fériés, c'est interdit !



## EXPRESSION DE L'OPPOSITION



Il y a un an, dans des conditions particulières, vous avez choisi **la continuité** avec Mme Besserve. Nous voyons, mois après mois qu'il fallait lire entre les lignes : **un taux d'imposition en hausse, des investissements en baisse et peu de changement de gouvernance.** La Maire nous indique que nous passons trop de temps à débattre pendant le conseil, évite de répondre à nos questions et nous invite à les lui adresser par écrit privant ainsi les élus et la population d'éclairages. Elle nous indique que nos propos sont parfois limités : elle doit pourtant constater que la parole s'est un peu libérée dans le conseil municipal depuis dix mois ! Cela nous interroge sur les pratiques démocratiques de notre commune.

Nous restons mobilisés dans notre rôle d'opposition constructive, vous pouvez nous contacter à [bettonresponsableetsolidaire@mailo.com](mailto:bettonresponsableetsolidaire@mailo.com). Mi-février, le conseil municipal a été riche en échanges. Vous pouvez retrouver la vidéo et nos interventions sur notre page facebook ainsi que sur le blog de Betton Responsable et Solidaire : <https://bettonresponsableetsolidaire.home.blog/>

Lors du conseil nous avons débattu du **bilan** et de la **gouvernance de Rennes Métropole**. Nous défendons que les élus métropolitains doivent porter la parole de tous les élus et des Bettonnais : cela doit s'organiser. Nous avons dénoncé un déséquilibre homme/femme au sein du bureau et du conseil permanent métropolitain, la nécessité de revoir la cadence de l'urbanisation et le besoin de répartir l'activité économique sur le territoire, afin de limiter les déplacements. Ensuite, nous sommes revenus sur deux sujets que nous vous avons présentés dans le Betton Infos de février : Sur le point relatif à la subvention au CCAS, l'adjoint en charge nous a indiqué que le budget pour **le repas des aînés** avait été dépensé : « s'il n'y a pas de colis, c'est la faute à la COVID » !

**À propos de la nouvelle carte scolaire**, l'adjointe a informé l'assemblée qu'elle avait étudié de nombreux scénarios élaborés par « les services » et qu'elle avait choisi le plus optimal. Ses réponses étaient confuses et elle ne pouvait pas donner les chiffres détaillés pour chacun de ces scénarios... Le tout sans aucune réflexion sur la mobilité vers les écoles : **nous avons voté contre.**

Nous avons également longuement débattu des finances locales. **Nous avons voté contre l'augmentation de l'impôt foncier**, certains élus de la majorité se sont abstenus. Nous pensons que cette augmentation est contraire à leur programme et devait être prise en concertation avec la population. « C'est la faute à la COVID » ! En cette période socialement éprouvante, nous avons proposé un report en 2022 qui avait été étudié en commission avec un impact proche pour les finances de la commune. Côté budget, l'actualité fait exploser la rigueur budgétaire européenne et nationale pour 2021. Betton a une situation financière qui lui permet de supporter une augmentation du nombre d'années pour rembourser sa dette. **Investir** (avec des taux très faibles actuellement) dans les secteurs petite-enfance, écoles, mobilité et transition écologique permet également de relancer l'économie locale et de diminuer « la casse sociale » pour nos entreprises et artisans. Le **budget** de la majorité, à l'exception de la création d'un demi-poste dédié au développement durable, est minimal. **Nous avons voté contre.**

## Naissances

**Gabin Jarry**  
Le 24 octobre 2020

**Julia Renaudin**  
Le 25 janvier 2021

**Charlotte Lagache**  
Le 29 janvier 2021

**Robin Dixneuf**  
Le 29 janvier 2021

**Maëllina Mognehazi**  
Le 4 février 2021

**Marcus Rama**  
Le 14 février 2021

**Elio Hatchikian**  
Le 15 février 2021

**Karl Mc Nally Boscher**  
Le 16 février 2021

**Yuna Delevallee**  
Le 16 février 2021

**Enzo Ampouta**  
Le 18 février 2021

## Décès

**Elisabeth Barrais**  
Le 30 janvier 2021  
62 ans

**Marie-Charlotte Roquebert**  
Le 5 février 2021  
45 ans

**Jean-Yves Robidel**  
Le 5 février 2021  
69 ans

**Joseph Mauvieux**  
Le 5 février 2021  
86 ans

**Dominique Lanos née Guillemet**  
Le 7 février 2021  
57 ans

**Denise Grenier née Bouvet**  
Le 24 février 2021  
93 ans

## PERMANENCES - INFORMATIONS SOCIALES

### Assistants Sociaux

Permanences, sur rendez-vous, les **mardis et jeudis après-midi** au CCAS-Point Accueil Emploi, 28 avenue d'Armorique. Les rendez-vous sont à prendre auprès du CDAS de Saint-Aubin-d'Aubigné au 02 99 02 37 77.

### Assistants Maternels

Si vous recherchez un.e assistant.e maternel.le dans la commune de Betton, vous pouvez **contacter l'animatrice du Relais Enfants Parents Assistants Maternels (REPAM) au 02 99 55 33 45** ou par courriel à repam@betton.fr ou consulter la liste sur le site du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine.

www.assistantsmaternels35.fr

### Conciliateur de justice

Permanences les **2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardis après-midi de chaque mois** sur rendez-vous, à la Mairie, place Charles de Gaulle.

Renseignements au 02 99 55 81 01.

### Centre local d'information et de coordination

Le « CLIC de l'Ille et de l'Illet » s'adresse aux personnes âgées et handicapées pour les informer, les

orienter dans leurs démarches et leur accès aux droits. Les permanences ont lieu deux fois par mois : le **2<sup>ème</sup> mardi après-midi du mois au PAE et le 3<sup>ème</sup> vendredi après-midi à l'EH-PAD**. Rendez-vous auprès du CLIC au 02 23 37 13 99. CLIC Ille et Illet : 1 place du Marché, 35250 Saint-Aubin d'Aubigné : contact@clic-ille-illet.fr www.clic-ille-illet.fr

### Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

Le CIDFF35 propose une **permanence mensuelle de notaire le vendredi après-midi de 14h à 16h30 sur rendez-vous**. Cette consultation, gratuite, s'adresse à tous et en particulier aux femmes. Prise de rendez-vous et renseignements sur les autres permanences et activités du CIDFF au 02 99 30 80 89.

### Service de médiation familiale

La médiation familiale s'adresse aux personnes en situation de rupture familiale. Contact : **02 23 48 25 67** mediationfamiliale@udaf35.unaf.fr info : udaf35.fr/mediation-familiale

### Info Sociale en ligne

Service d'écoute et d'information et d'orientation dans les domaines de

l'emploi, de la famille, de la santé, de la justice, du logement, de la citoyenneté et de l'éducation. **Du lundi au vendredi de 9h à 18h**, isl@ille-et-vilaine.fr, 0 800 95 35 45 (numéro vert - appel gratuit), www.info-sociale35.fr

### Allo Parlons d'Enfants

Une équipe de professionnels de l'enfance, de l'adolescence et de bénévoles, formée à l'écoute. Isolement, souffrance, conflit, violence, crise... Ils peuvent vous aider : **02 99 55 22 22** (appel anonyme non surtaxé).

### Protection Maternelle et Infantile

Consultations pédiatriques, sur rendez-vous, le **1<sup>er</sup> lundi matin** et le **3<sup>ème</sup> vendredi après-midi** de chaque mois. Permanences des puéricultrices : **les mardis de 14h à 16h30**, sur rendez-vous. Elles ont lieu 5 rue de la Rabine à Betton. Prise de rendez-vous au 02 99 02 37 63.

### Un portail sur les services de proximité

Relais Service, en collaboration avec l'AEF, l'ACSE 175, l'ADMR, SANTÉ NORD et le Club de l'Amitié, propose un portail d'informations en ligne

présentant les services de proximité à Betton à destination des familles, des personnes âgées ou handicapées : **www.servicesproximitebetton.fr**

### Addictions Alcool Vie Libre

L'association apporte aide et soutien en cas d'addiction à l'alcool. Les réunions se tiennent le **3<sup>ème</sup> samedi de chaque mois à l'Espace Anita Conti de 10h à 12h**. www.vielibre.org

### Mouvement Vie Libre

Lieu d'écoute et d'information destiné aux personnes en difficultés avec l'alcool et venant en soutien à leur entourage. Réunions les **1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredis de chaque mois** de 20h30 à 23h à la Maison Associative de la Santé, 36 Bd Albert 1<sup>er</sup> à Rennes. Contact : 02 99 78 16 97.

### La Plume

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, les permanences de La Plume se tiendront, jusqu'à nouvel ordre, le **jeudi matin SUR RENDEZ-VOUS au 02 99 55 10 10**.

## ENVIRONNEMENT

### Horaires de la déchèterie

**Lundi** : 9h-12h / 14h-18h

**Mardi** : 9h-12h / 14h-18h

**Mercredi** : 9h-12h / 14h-18h

**Jeudi** : 9h-12h

**Vendredi** : 9h-12h / 14h-18h

**Samedi** : 9h-12h / 14h-18h

## EN CAS D'URGENCE

**Police municipale** : 06 77 09 23 03

**Permanence adjoint la nuit et le week-end** : 06 07 80 90 02

### Gendarmerie :

63, avenue d'Armorique, 02 99 55 85 38 ou 17

**Pompiers** : 18 ou 112

**Médecins** : pour tout renseignement concernant les gardes des médecins, le soir ou le week-end, composez le **15**.

### Sage-femme libérale :

Mme Hupel : 02 23 27 48 82  
Mme Perussault : 02 23 27 48 82  
Mme Renault : 02 99 37 56 81

**Infirmiers** : M. Alleno, Mme Fonteneau et Mme Lebrun : 02 99 55 87 48  
Mme Beurier, Mme Danlos, Mme Riot et Mme Rocher : 02 99 55 90 88  
Mme Perrin, Mme Malle : 06 59 10 05 72  
M. Blanchet-Gorce, M. Simon : 06 07 23 92 80, 06 88 56 89 85  
M. Biet : 06 66 66 10 07

**Pharmaciens** : pour connaître la pharmacie de garde, composez le numéro unique : **32 37**

### Ambulances :

Ambulances Christian, Betton : 08 10 12 12 18 ou 06 80 33 89 46  
Melesse : 02 99 66 16 80

**Violences Femmes Info** : 3919

### Transport de malade assis :

Taxi Christian : 08 10 12 12 18 ou 06 80 33 89 46  
ASAP Taxi Laferté : 06 77 13 44 74  
Alex Taxi : 06 50 96 19 20 ou 02 99 55 71 71

### Mairie :

06 07 80 90 04  
Omblais : 06 80 08 47 32

**Sport et solidarité :  
un chèque de 1 000€ pour 3Ailes**

Le 25 février, Serge Delatouche de la section course à pied du CSB, a remis un chèque de 1 000 € à l'association 3Ailes. Cette somme, récoltée dans le cadre de l'édition connectée de Tout Betton Court, servira à financer les actions mises en place par l'association bettonnaise de parents d'enfants en situation de handicap. Le CSB espère, quant à lui, développer le sport adapté au sein de ses sections.



**Les joies de l'hiver**

Images d'un mercredi de février : une journée enneigée qui a fait le bonheur des petits et des grands. Luges, skis, planches de surf ou de bodyboard... Il y en a eu de l'ingéniosité pour dévaler les pistes improvisées !



**Quand le sport s'adapte à la crise !**

Le sport en salle est interdit en cette période de crise sanitaire. Qu'à cela ne tienne, le CSB basket s'adapte et propose à ses adhérents des séances en extérieur. Une certaine faculté à rebondir.